

Conditions Générales de Vente

Désignation

Kelly Nyffenegger Consulting est une entreprise indépendante spécialisée en consulting et coaching en organisation et communication. Son siège social est fixé au 110 Chemin de Saint Martin 06440 Peille – France.

Kelly Nyffenegger Consulting conçoit, élabore et dispense des formations au sein des entreprises selon le lieu d'exercice de ces prestataires, sur l'ensemble du territoire national et en distanciel, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

-Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Kelly Nyffenegger Consulting

-Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

-Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par Paul Pyronnet Institut pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

-Formations en distanciel : formations dispensées via des vidéos pré-enregistrées et via des connexions internet pour des ateliers en groupe via une visioconférence,

-Formations en présentiel : formations dispensées dans les locaux des prestataires ou dans un lieu réservé par Kelly Nyffenegger Consulting avec la présence physique d'un formateur et des participants.

-CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

-OPCO : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation en présentiel ou en distanciel engagées par Kelly Nyffenegger Consulting le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et TTC. Le règlement du prix de la formation est à effectuer selon les conditions énoncées dans le contrat de formation ou de la convention de formation tripartite à l'ordre de Kelly Nyffenegger. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, le paiement d'intérêt de retard. Le montant des pénalités résulte de l'application aux sommes restant dues d'un taux d'intérêt légal en vigueur au moment de l'incident. Kelly Nyffenegger Consulting aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Kelly Nyffenegger Consulting. En cas de règlement par l'OPCOA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et préalablement au démarrage de la session de formation.

En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par Kelly Nyffenegger Consulting au Client. Si l'accord de prise en charge du Client ne parvient pas à Kelly Nyffenegger Consulting au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, Kelly Nyffenegger Consulting se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du Stagiaire ou de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de réflexion de 10 jours après achat, valant conclusion du contrat, pour exercer son droit de rétractation. Si aucun règlement ne s'est déroulé pendant cette période légale de rétractation, le client souhaitant se rétracter n'a ni à justifier ses motifs, ni à payer de pénalités. Par contre, sa volonté de

rétractation doit être clairement formulée par l'envoi d'un mail à l'adresse suivante : ke.nyffenegger@gmail.com

Formations en distanciel

Le client peut également choisir de débiter sa formation en distanciel avant la fin de la période légale de rétractation (10 jours à partir de la conclusion du contrat) et finalement exercer son droit de rétractation pendant ce même délai légal. Dans ce cas, lors de la conclusion du contrat, avant d'émettre ce choix explicite d'anticiper le début de sa formation, le client est informé que, conformément aux dispositions du Code de la consommation, toutes les cours en ligne réalisés avant la date d'envoi de son formulaire de rétractation seront dus et facturés au prix unitaire de la formation choisie, tel qu'affiché par la grille des tarifs, malgré l'exercice légitime de son droit de rétractation.

Après un délai de rétractation mentionné ci-dessus, le participant effectue un premier versement d'un montant de 20 % du montant global TTC à payer de la formation. Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier défini par Kelly Nyffenegger Consulting avec le participant.

En cas d'abandon de la formation à distance par le stagiaire au-delà de la période de rétractation de 10 jours, aucun remboursement ne pourra être exigé par le stagiaire.

Dans le cadre d'une convention de formation tripartite, la société du participant s'engage à acquitter le coût pédagogique de la formation (net de taxe) de son salarié, cette somme couvrant l'intégralité des frais pédagogiques.

Dans le cas où la formation serait prise en charge par un OPCO, le règlement interviendra en fin de stage sur présentation d'une facture émise par Kelly Nyffenegger Consulting et d'une feuille d'émargement.

Annulation, absence ou interruption d'une formation

Formations en distanciel

En cas d'abandon de la formation par le stagiaire au-delà de la période de rétractation de 10 jours, aucun remboursement ne pourra être exigé par le stagiaire.

Formations en présentiel

En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de Kelly Nyffenegger Consulting distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le Stagiaire et les sommes dues au titre des absences ou de l'interruption de la formation.

Il est rappelé que les sommes dues par le Client à ce titre ne peuvent être imputées par le Client sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO. Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à Kelly Nyffenegger Consulting

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, Kelly Nyffenegger Consulting se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

– Si l'annulation intervient plus de 10 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation.

– Pour toute annulation reçue, moins de 10 jours francs ouvrables avant le début du stage, 20 % du montant de l'action de formation restera exigible.

En application de l'article L. 6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires d'une convention tripartite, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'entreprise Kelly Nyffenegger Consulting doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Horaires et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures. Les formations se déroulent de 09h00 à 18h30 incluant une pause déjeuner. Kelly Nyffenegger Consulting s'engage à respecter le rythme et l'organisation de chaque structure lors de sa venue en présentiel.

Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques. Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un contrat de formation/convention ne tient pas lieu d'inscription.

Les modalités d'éventuels remboursements partiel ou total sont énoncés ci-dessus.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un contrat de formation est adressé par mail, par Kelly Nyffenegger Consulting au Client via e-mail.

- A l'issue de la formation, Kelly Nyffenegger Consulting, remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, Kelly Nyffenegger Consulting, lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.
- Dans le cadre d'une formation en présentiel, une attestation de présence pour chaque Stagiaire doit être fournie au Client.
- Dans le cadre d'une formation à distance, la grille d'engagement de suivi de formation comprenant les heures de connexion, est complétée par le stagiaire et Kelly Nyffenegger Consulting remettra au stagiaire une attestation de réalisation de formation à l'issue de son parcours.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, Kelly Nyffenegger Consulting est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients et/ou de ses Stagiaires. Kelly Nyffenegger Consulting, ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à Kelly Nyffenegger Consulting, les désastres naturels, les incendies,

l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Kelly Nyffenegger Consulting.

Dans le cadre d'une formation en présentiel, lors de la venue de Kelly Nyffenegger Consulting au sein des locaux des clients, ils devront mettre à disposition leurs ressources : salle d'attente, salles de soins, salle de communication, ordinateurs, appareils photographiques pour que Kelly Nyffenegger Consulting puisse intervenir et faire sa prestation conforme aux attentes du client.

Dans le cadre d'une formation à distance, chaque stagiaire ou société a la responsabilité de mettre tous les moyens en œuvre pour se connecter à la plateforme et aux ateliers de la formation. Kelly Nyffenegger Consulting ne pourra être tenu pour responsable d'une mauvaise connexion internet ou d'outils informatiques inappropriés pour suivre ses cours.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Kelly Nyffenegger Consulting, pour assurer les formations et/ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de Kelly Nyffenegger Consulting. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

Kelly Nyffenegger Consulting, le Client et/ou le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges

intervenues antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par Kelly Nyffenegger Consulting, au Client.

Kelly Nyffenegger Consulting, s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCOA, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par Kelly Nyffenegger Consulting, comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise Kelly Nyffenegger Consulting, à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant. Le Client a la possibilité de ne pas souhaiter voir son nom ou celui de sa société exposé. Pour ce faire, il devra expressément le demander par écrit à Kelly Nyffenegger Consulting de façon claire et explicite.

Kelly Nyffenegger Consulting s'assurera auprès de ses fournisseurs de prestations ou d'outils informatiques que tous les moyens sont mis en œuvre pour protéger les données personnelles de ses stagiaires selon la réglementation européenne.

Protection et accès aux informations à caractère personnel – Loi RGPD du 20 juin 2018

Cette protection a permis l'adaptation de la loi “Informatique et libertés” du 6 janvier 1978 au “Paquet Européen, de protection des données”.

Kelly Nyffenegger Consulting respecte la vie privée de ses clients et stagiaires et s'engage à ce que toutes les informations qu'elle recueille, permettant d'identifier ce dernier soient considérées comme des informations confidentielles. Les informations recueillies sur ce site sont traitées par la société Kelly Nyffenegger Consulting,

Domicilié au 110 A Chemin de Saint Martin 06440 Peille. La collecte des informations du Client est essentielle à la fourniture de nos services et à la gestion des formations. Le refus de consentir au traitement de ses données personnelles empêcherait l'exécution de ces services.

Les informations personnelles sont conservées pendant la durée légale de conservation et sont destinées aux personnes nécessaires à leur traitement au sein de la société.

En particulier, Kelly Nyffenegger Consulting, conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Le Client/stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : Kelly Nyffenegger Consulting, 110 A Chemin de Saint Martin – 06440 Peille ou par voie électronique à : ke.nyffenegger@gmail.com

Le Client/stagiaire a également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le consentement au traitement des données personnelles étant une obligation du RGPD.

Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et Kelly Nyffenegger Consulting, à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de NICE seront seuls compétents pour régler le litige.